

---

souligner que la Francophonie, tout en assurant à l'Afrique francophone une plus large participation dans ces domaines, continue d'accepter le rôle directeur de l'OUA.

### TROISIÈME SÉANCE : CAUSES INTERNES DE CONFLIT ET SOLUTIONS POSSIBLES

#### A. Démocratisation et conflits

L'instauration de la démocratie s'est souvent avérée difficile à réaliser et périlleuse dans les pays d'Afrique soumis pendant des décennies à des régimes dictatoriaux. L'absence de cadres structurels et de mesures concrètes acceptés par tous en vue d'instaurer la démocratie fait qu'il n'y a pas sur ce continent de modèle à suivre. Il s'ensuit que le processus politique peut parfois tourner court, nuisant à un règlement à long terme des questions susceptibles de faire éclater des conflits et pouvant entraîner un État qui se trouve en période de transition délicate dans une lutte intestine virulente.

Cette situation soulève un aspect important dont il faut tenir compte lorsqu'on aborde la question d'une prévention efficace des conflits en Afrique. En effet, la prévention des conflits n'est pas strictement une question d'aide technique et d'intervention venant de l'extérieur, c'est-à-dire un processus géré par des acteurs extérieurs au conflit, mais elle concerne aussi directement le *processus politique interne* de l'État africain en cause. Il est donc nécessaire d'étudier le conflit interne dans une perspective sociétale, afin que les mécanismes et les méthodes employés pour prévenir ou gérer les conflits soient bien *intégrés* au processus politique. Cela aura pour effet de rendre les acteurs du conflit « partie prenante » des processus de prévention et de gestion. Dans le cas des organismes internationaux et régionaux créés principalement pour régler les conflits entre États, cet aspect interne est difficile à intégrer, mais il faut y parvenir. À cet égard, il a été signalé qu'il est difficile de concilier la question de la souveraineté d'un État tout en promouvant l'interaction d'acteurs liés à l'État et d'acteurs internes non liés à l'État.

Dans les années 90, il y a eu dans les régimes politiques d'Afrique des progrès considérables en faveur de la démocratie. Cela s'est traduit par une